



ÉTÉ 2024

LULLYINFOS



Alors ça bourdonne?

La renaturation tout un programme ...



Prochaine parution automne 2024 www.lully.ch

MUNICIPALITÉ	2
AFFAIRES COMMUNALES	3 - 5
VIE LOCALE	6 - 7
1 ^{er} AOÛT / IMPRESSUM	8

Morgane de Coppet

Un nouveau visage à Lully

Pour faire suite au départ à la retraite de M^{me} Frédérique

Fontannaz, notre nouvelle employée au Contrôle des habitants, **Madame Morgane de Coppet**, a rejoint la commune de Lully depuis le 1^{er} mai 2024.

Elle est maman d'un petit garçon de 7 mois.

Elle est domiciliée à Bussigny,



mais elle a grandi entre Morges et Villars-sous-Yens, elle connaît

donc bien la région. Elle a auparavant travaillé dans d'autres communes au sein des services du contrôle des habitants de Morges, de la construction à Lonay et du greffe à Bassins.

Elle vous accueille avec plaisir à la réception de

l'administration pour répondre à vos demandes.

Signalisation travaux

Dans le cadre des travaux devant le cimetière, un contact avec le Canton a fait apparaître que la signalisation en place sur le trottoir le long des routes de Morges et de Denens n'avait jamais été légalisée. Une étude a été réalisée et soumise au Canton pour validation, avant le changement de la signalisation à venir dans les prochains mois.

Nous rappelons que, dans les zones mixtes comme celle-ci, **les cyclistes doivent rouler au pas, soit à une vitesse maximale de 8 km/h, et respecter les piétons qui sont prioritaires.**

Christine Birarda

Animatrice de la vie villageoise

Mme Christine Birarda a informé la Municipalité de sa démission à la suite de la séance de la Municipalité **du 29 janvier 2024**. Elue la première fois lors des élections générales de 2016, elle a été réélue en 2021. Elle a d'abord repris le dicastère voirie et gestion des déchets, puis le dicastère de l'école, du social et de la sécurité publique.

Christine Birarda s'est investie pour améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune. Elle a ainsi œuvré notamment pour la création de la nouvelle cantine scolaire ou la transformation du cimetière.

Mais sa préférence allait à l'organisation des différentes rencontres qui rythment la vie communale : 1^{er} août, repas ou sortie des aînés, fenêtre de l'Avent de la commune, sortie du personnel, accueil des nouveaux citoyens. Elle apportait à chacun de ces événements, en plus de son talent d'organisatrice, une touche décorative qu'elle tient de son métier. Ainsi, Lully lui doit la rencontre des 3 Lully, qu'elle a initiée à l'occasion d'une sortie du personnel du côté de Berne, qui nous a fait aller à Lully, dans le canton de Fribourg en 2021. Les 3 Lully

se sont retrouvés au refuge du Joli Boiron en 2022, puis à Lully, commune de Bernex, dans le canton de Genève en 2023. Cette initiative a permis de créer des liens d'amitié qui perdureront, nous l'espérons, pour les décennies futures.

Alors, merci Christine pour ton engagement pour Lully et ses Bourdons !



A Nouakchott, capitale de la Mauritanie, moins d'un tiers de la population est raccordée au réseau d'eau potable.

Un partenariat solidaire a été mis en place en 2009 entre une centaine de communes suisses et la région de Nouakchott pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations défavorisées. Pour chaque m³ d'eau vendu, 1 centime est attribué au partenariat. L'AIEB contribue depuis l'année 2019 à cette action. Ce qui permet de fournir un point d'eau tous les deux ans.

Révision du PACom

Plan d'affectation communal

Afin de se mettre en conformité avec les révisions de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) ainsi que de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), la commune de Lully a initié la révision de son Plan d'affectation communal (PACom), anciennement appelé

Plan général d'affectation (PGA), dont le Plan des zones et le Règlement en vigueur ont été respectivement approuvés par le Conseil d'Etat et le Département des Infrastructures les 10 janvier 1979 et 3 mars 1999.

Cette révision vise notamment à redimensionner les zones à bâtir d'habitation et mixtes pour les besoins à 15 ans.

Afin d'informer les habitants de Lully des changements que ce type de projet suscite, la Municipalité convie la population à une séance d'information ou seront également présent le bureau Impact Concept et ses responsables qui se feront un plaisir de répondre à vos questions. **Vous êtes donc invités le jeudi 29 août 2024, 19h00, à la grande salle de Tolochenaz.**

Visite des travaux

Dans notre village

Le dimanche 14 juillet s'est déroulée la visite des chantiers sur la Commune de Lully en présence d'une trentaine de personnes.

Elle a été commentée par le Municipal **Jean-François Rubin** qui a présenté les 4 chantiers actuels de notre village : la renaturation des ruisseaux du Pontet et du Rossan, l'accès de l'entrée du village et du cimetière, l'abaissement des bordures de la route cantonale pour la mise en conformité des trottoirs avec la priorité aux piétons et l'accès au vélo.

La visite s'est terminée sur le sentier de la Truite, avec la renaturation et mise en sécurité pour les utilisateurs des berges du Boiron. Les habitants ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et partager un moment de convivialité avec une collation au refuge à la fin de la visite.

Un grand merci à tous pour votre participation.

Visite des chantiers du 14 juillet 2024.



Emondage des haies

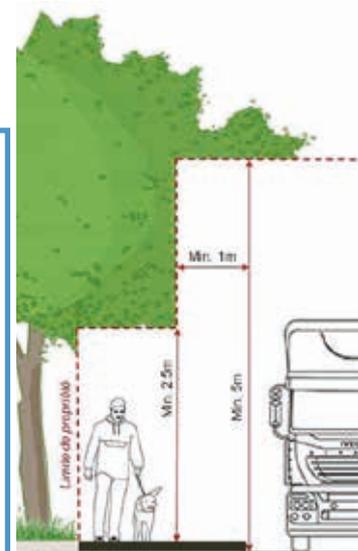
Et taille des arbres

Avec ce printemps très pluvieux, nos arbres et nos haies revivent et étalent leur couronne et leurs branches au-delà des limites des propriétés.

La Municipalité rappelle que les propriétaires doivent procéder aux entretiens suivants :

- Les haies le long d'une voie du domaine public (routes, trottoirs et chemins communaux) doivent être plantées à 1m de la route, et taillées sur une épaisseur de 50 cm depuis le tronc. La hauteur maximale est de 2 mètres, et 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, en sortie de propriété.

- Les arbres débordant sur le domaine public doivent eux aussi être taillés par les propriétaires selon les dimensions présentées ci-joint.



Retour sur une nuit de déluge

On se souviendra longtemps du 25 juin 2024

Les faits

Le mardi 25 juin en fin de journée s'abattait sur la région un déluge sans précédent. Depuis que des mesures météorologiques existent, il n'avait simplement jamais plu autant en si peu de temps. On enregistrait des débits de crue jamais vus dans les rivières de la région. Ainsi par exemple, on notait 43 m³/s pour la Morges, sachant que la sonde était calibrée pour mesurer cette valeur au maximum et qu'au pic de la crue, la station a simplement été détruite ! On estime ce débit à une crue centennale, voir tri-centennale, soit qui devrait se produire une fois tous les 300 ans !

En fait, ces valeurs statistiques sont calculées d'après les données passées et aujourd'hui ces courbes de tarage ne veulent plus dire grand-chose en raison des changements climatiques. Pour rappel, les scientifiques affirment depuis plus de 20 ans qu'en Suisse il va pleuvoir la même quantité d'eau que par le passé, mais beaucoup moins souvent et avec d'autant plus de violence. Morges a donc été sous l'eau,

avec tous les dégâts relatés dans la presse, mais les autres villages aussi, avec par exemple des dégâts importants à Clarmont. Lully n'a pas été épargné.

Que s'est-il passé à Lully ?

Avant les travaux de renaturation de Rossan, le Pontet était sous tuyau. Lors des crues exceptionnelles, le tuyau se mettait en charge. L'eau dans la conduite remontait parfois jusqu'à Denens et se déversait sur les champs et la route cantonale. L'eau parvenait alors sur la route principale Lully-Denens et inondait notre village. Plusieurs photos anciennes attestent de ce phénomène.

Si la rivière n'avait pas été renaturée à Lully, c'est très probablement ce qui se serait passé avec

des dommages potentiellement importants dans le centre du village, dans l'épicerie, la rue du collège ou ailleurs. Il est objectivement difficile de définir ce qu'aurait été l'étendue des dégâts puisqu'on n'avait jamais enregistré une pareille pluie jusqu'à aujourd'hui.

Avec l'ouverture de la rivière à Rossan, le tuyau ne s'est plus mis en charge en amont de la renaturation. L'eau est montée au droit de l'ouvrage et la rivière a débordé au point bas, soit sur le chemin de Rossan et a fini sa course, via le chemin de Paudex, dans le Pontet, inondant au passage la cave d'une maison et déstabilisant le talus le long de la route Lully-Lussy.



Depuis que des mesures météorologiques existent, il n'avait simplement jamais plu autant en si peu de temps.



La renaturation de Rossan

est-elle responsable de l'inondation à Lully?

La réponse est non. Celle-ci serait de toute façon intervenue en raison des pluies totalement exceptionnelles et imprévisibles observées.

Par contre à la question, la renaturation de Rossan est-elle responsable de la localisation des dégâts observés ? la réponse est oui, puisque l'on sait maintenant que, lors des inondations précédentes, les eaux suivaient un autre tracé.

Les mesures urgentes

Dès le lendemain de la catastrophe, grâce à l'aide des ouvriers présents pour d'autres chantiers, plusieurs mesures urgentes ont immédiatement été mises en place pour éviter un nouveau drame en lien avec les prévisions météo annoncées pour la fin de la semaine. Des sacs de sable ont été mis à disposition pour canaliser l'eau en cas de nouveau débordement, Une digue provisoire a été constituée au point bas, Une large fenêtre a été taillée dans le collecteur en béton en dessus de la grille au cas où celle-ci serait obstruée. Le talus en aval de la route Lully-Lussy a été stabilisé. Un mandat a été confié à un bureau d'hydraulique externe afin d'analyser la situation et de prendre les bonnes décisions. La conduite en aval de la renaturation a été inspectée sur toute sa longueur grâce à un robot caméra.

Des mesures à moyen terme

Le mot d'ordre est évidemment : plus jamais cela ! encore qu'avec les changements climatiques présents et à venir, il est objectivement difficile de prédire ce que sera l'ampleur des crues à venir. Les mesures suivantes sont planifiées : la digue autour de la renatura-

tion va être consolidée. L'ouvrage du collecteur sera réaménagé. Des seuils supplémentaires dans le cours d'eau seront installés pour éviter le dévalement des matériaux. Le fond de la rivière va être stabilisé. Le chemin de Paudex et les voies d'accès seront revus afin de diriger l'eau si nécessaire loin des maisons.

Renaturation du Boiron, un exemple à suivre ?

La crue exceptionnelle ne s'est pas produite uniquement dans le Pontet. Le Boiron a également vu son débit passer de 0.4m³/s à 19.6 m³/s en 1 heure, soit un facteur 50, du jamais vu ! Entre la confluence avec le Pontet-Bletru-Blacon et la STEP, un vaste chantier de renaturation est en cours. Ce chantier vise à stabiliser les berges puisque la plupart des enrochements étaient désolidarisés et ne remplissaient plus du tout leur mission sécuritaire. Pour ce faire, la rivière a été considérablement élargie, les enrochements réaménagés en épis déflecteurs, le chemin et la passerelle déplacés. Sans ces travaux, nous aurions probablement été confrontés à des glissements de terrain potentiellement dangereux.

L'aménagement a parfaitement rempli son office : La crue a créé de nouveaux lits mineur et majeur, les berges ont été érodées où cela était prévu et les enrochements réaménagés ont parfaitement protégé les berges. Accessoirement de nouveaux milieux très favorables à la faune et à la flore ont été créés. Ce chantier démontre que, lorsque c'est possible, en donnant de l'espace au cours d'eau, il n'y a absolument aucune raison d'opposer sécurité et biodiversité, ces deux objectifs étant parfaitement compatibles et en synergie l'un avec l'autre.

La Municipalité met tout en œuvre pour améliorer la situation et compatit sincèrement aux désagréments des citoyens touchés par ces événements exceptionnels.

La renaturation du Boiron, un exemple à suivre.



Jeu concours

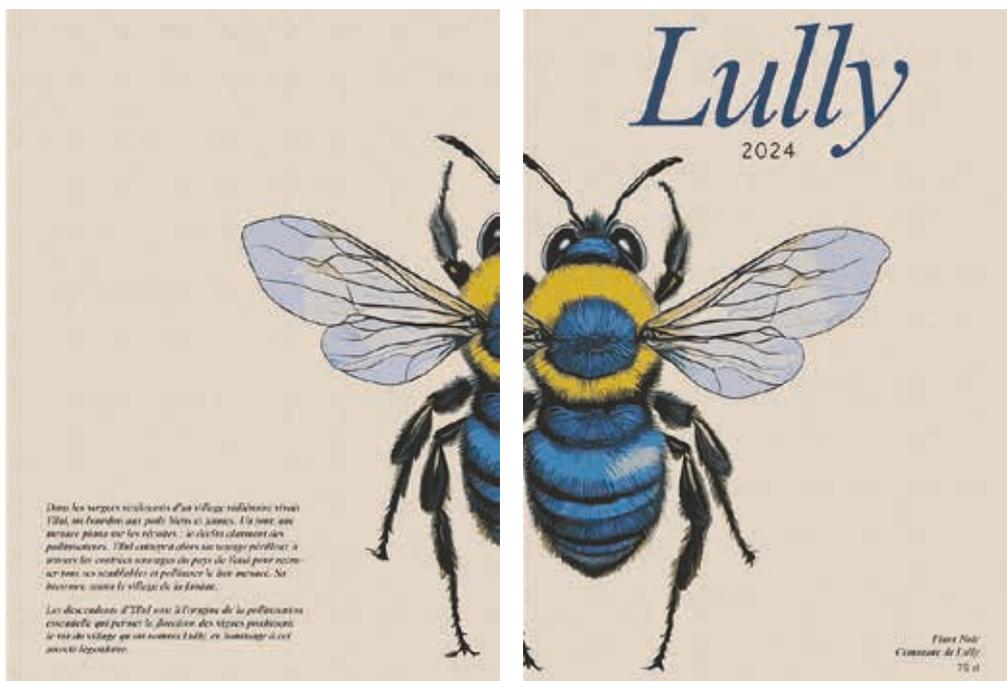
Une nouvelle étiquette pour les vins de Lully

Au printemps dernier, la municipalité de Lully sollicitait le talent de designer des Bourdons pour redessiner les étiquettes des vins de la commune de Lully !

En effet, une nouvelle vigne a été plantée sur la petite parcelle communale et nous souhaitons profiter de l'occasion pour un refresh de nos flacons communaux. De nombreuses propositions nous sont parvenues ! Toutes plus ma-

gnifiques les unes que les autres et le choix fut vraiment difficile. Cependant et à une belle majorité, la municipalité a choisi le dessin de **M^{me} Patricia Tréhan Isoz**. Chaque bouteille raconte une histoire et l'étiquette en est

le prologue. Par son originalité, son design, le dessin de **M^{me} Patricia Tréhan Isoz** sera le lien parfait entre les épicuriens que nous sommes et les produits de notre village qui trôneront fièrement sur vos tables.



Gym douce

Dès le 5 septembre 2024

Nous accueillerons notre nouvelle monitrice

Tamara Martinez, physiothérapeute

Les séances auront lieu chaque jeudi matin
de 9 h 15 à 10 h 15

(dans la grande salle communale de Lully)

Pour toute information, vous pouvez contacter

Lise Cretegy au 077 428 05 25

Nous profitons également de remercier notre monitrice actuelle, Ingrid Virnot, physiothérapeute, qui durant plus de 22 ans, nous a fait bénéficier de ses compétences professionnelles, de son énergie et de sa bonne humeur.



La boîte à livres

La Municipalité rappelle que la boîte à livres doit permettre aux habitant-e-s de mettre à disposition de leurs concitoyen-ne-s les livres qu'ils souhaitent échanger.

La boîte à livres n'a pas pour fonction de se débarrasser d'un stock de vieux bouquins.

Pour cela, la déchetterie de Morges est à votre disposition pour éliminer ces livres.

Intervention des pompiers

Benne à déchets verts

Un départ de feu dans la benne à déchets verts a nécessité l'intervention du SIS-Morget le 31 mai dernier. On ne sait pas si le feu a pris suite à un phénomène de fermentation des déchets. Nous vous invitons dans tous les cas à faire attention à ne pas déverser des cendres chaudes dans la benne.



Déchetterie de Tolochenaz

Contrôles et amendes

La Municipalité de Tolochenaz a approché celle de Lully pour signaler que de nombreux habitants des villages voisins se délestent de leurs déchets dans les points déchetteries tolochinois.

Nous rappelons que les habitants de Lully doivent utiliser la déchetterie de Morges, pour laquelle un accord a été conclu. Tolochenaz paie pour l'élimination des déchets déposés dans ses points de collecte. Le règlement sur l'élimination des déchets de Tolochenaz permet d'amender le dépôt sur son sol de déchets produits hors du territoire communal, ce que la Municipalité entend faire désormais. Elle informe qu'elle va procéder à des contrôles.

Point de collecte de Tolochenaz, uniquement pour leurs résidents.




CONNAISSANCE 3
 L'UNIVERSITÉ DES SENIORS

Bons offerts par la commune

Vous souhaitez vivre une retraite active
 et désirez rester connecté-e à un monde en pleine mutation ?
 Vous vous posez mille et une questions sur le monde et la société ?
 Vous êtes avide de savoirs et de culture ?

Alors, Connaissance 3, l'Université des Seniors vous attend !

La Commune de Lully offre à ses aînés intéressés par le programme de cours ou d'activité un bon-cadeau pour une carte d'adhérent à Connaissance 3. Cette carte, valable une année, donne droit notamment à des tarifs préférentiels sur toutes les activités proposées aux Seniors : <https://wp.unil.ch/connaissance3>. Alors, si vous êtes intéressé-e, venez chercher un bon à l'administration communale !

KIDS GAMES

Les Kids Games de la Région Morges-Pied du Jura

proposent 6 jours d'animations sportives et ludiques à Apples et Lonay du 4 au 9 août prochain.

Un été animé en lien avec votre paroisse

Le 24 août 2024 de 9h30 à 17h,

Plus d'informations et inscription sous

morgespj[.]kidsgames.ch ou auprès d'Olivier Rosselet au 021 331 56 69.

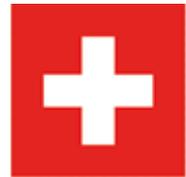
PAROISSE

venez participer à la journée annuelle d'EcoEglise à Lussy-sur-Morges !

Au programme : célébration œcuménique, table ronde sur le thème « Agriculture et écologie : amies ou ennemies », ateliers théoriques et pratiques et rencontres. Plus d'informations sur ecoeglise.ch.



FÊTE NATIONALE



La S.D.L. et la Municipalité vous invitent à participer à la manifestation de la Fête Nationale.

Rassemblement prévu à l'école de Lully

jeudi 1^{er} août 2024 - 17h00

en cas de léger mauvais temps le préau pourra être utilisé

Programme

17h00 début des activités, jeux de balles pour les enfants, château gonflable, barbes à papa, etc.

17h30 apéritif offert par la commune

18h00 partie officielle

18h30 Repas offert par la commune (broche, gratin, salade et fromage)

21h30 cortège de lampions (fournis par les parents, portés par les enfants)

21h45 feu du 1er août, pétards et fusées

Les boissons avec et sans alcool seront vendues à prix sympa par la S.D.L.

Afin de limiter les déchets merci d'apporter votre vaisselle.

Nous comptons sur vos jolies créations de desserts pour alimenter notre buffet canadien sucré.

INSCRIPTIONS jusqu'au 25 juillet 2024

sdl.secretariat@outlook.com - 076 57157 24

Andy Guinand, Ch. du Brisecol 6, 1132 Lully

IMPRESSUM

Edition: **Commune de Lully VD** - Rédaction: **Municipalité**, greffe@lully.ch

Graphisme: **Christelle Birbaum**, polygraphe, kryski@me.com

Version numérique sur le site: www.lully.ch - Impression: **ICM Imprimerie Carrara Sàrl** - Morges